

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (Deuxième lecture) - (n° 2827)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 336

présenté par
Mme Barèges

à l'amendement n° 147 de Mme Boyer

à l'ARTICLE 12 A

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 4 :

« Sans préjudice de l'alinéa précédent, les photographies destinées à la réalisation... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.